

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance tenue le : 21 septembre 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 592 – DRE MARIE-HÉLÈNE GOBEIL

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Un amendement devra être apporté à la résolution no 592 afin qu'il soit indiqué que docteure Gobeil passera du statut de membre associé à membre actif à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et non à l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter le changement de statut suivant :

- **Dre Marie-Hélène Gobeil** (# 11-708), de membre associé à membre actif, au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 1^{er} juin 2016.